

22 mars 2016



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FNCC DU 17 MARS 2016 : VERS UNE DYNAMIQUE DE DIALOGUE, DE RÉFLEXION ET D'ACTION

**Le Conseil d'administration.** Ce n'est pas seulement la solidarité nécessaire au dynamisme d'une fédération de collectivités territoriales qui s'est exprimée lors de la réunion du Conseil d'administration accueillie à la Mairie de Paris, le jeudi 17 mars. Un plaisir évident à porter ensemble, dans l'échange libre, la responsabilité aujourd'hui si grande qui incombe aux politiques culturelles a fait de ce moment, par nature un peu institutionnel, le moment d'une réelle mobilisation collective et militante. Elle est indispensable tant sont grandes les tensions qui traversent notre société, tant sont complexes les impacts de la récente réforme qui restructure radicalement les logiques acquises de la gouvernance territoriale, et ce dans un lourd contexte de tensions budgétaires.

Les élu.e.s de la FNCC y ont répondu par l'engagement de chacune, de chacun à mettre les valeurs pluralistes et humanistes de la Fédération au service d'une mobilisation partagée. Chacune, chacun a signifié son envie de participer à la décentralisation nécessaire de l'organisation et de l'action de la FNCC pour mieux la faire connaître, en proposant dans chaque région des espaces de concertation entre les élu.e.s à la culture, avec les professionnels, avec les milieux associatifs, avec les représentants de l'Etat. Ainsi, nous pourrions non seulement contribuer à assurer la continuité des politiques culturelles publiques, mais également en imaginer des formes nouvelles, plaçant plus encore les personnes – la vitalité créatrice de chacune et de chacun – au cœur de l'action culturelle des artistes, des professionnels et des responsables politiques.

Pour la FNCC, cette "présence aux territoires", cette "présence aux citoyens" passent par l'organisation de Rencontres territoriales ouvertes dans toutes les régions, par la mise en place de groupes de travail ouverts à tous les adhérents, que ce soit sur des questions transversales (gouvernance, droits culturels des personnes...) ou sur des champs plus circonscrits relevant de la responsabilité culturelle (bibliothèques, cirque, conservatoires...).

La matinée s'est conclue par la perspective d'organiser un Congrès de la FNCC à l'automne, organisé avec la participation active de tous les membres du

Conseil d'administration de manière à fédérer nos énergies pour mobiliser avec la Fédération tous ceux et toutes celles qui savent combien notre société a plus que jamais besoin d'arts et de culture.

**Le séminaire.** Mais cette volonté commune ne saurait prendre toute son efficacité, toute sa cohérence avec la réalité sans un effort de réflexion de fond. Notre société, aujourd'hui si éprouvée mais aussi si attachée au sens même des valeurs de la culture – liberté et tolérance – a besoin de réfléchir, de se réfléchir, de se réinterroger, de se réinventer.

La philosophe Fabienne Brugère a introduit un séminaire qui prolongeait la réflexion initiée en décembre dernier, peu après les attentats du 13 novembre, sur ce questionnement abrupt mais incontournable : *"Les politiques publiques ont-elles failli ?"*

Elle a ouvert son propos en saluant la qualité et la diversité des participants gage de la richesse des travaux à venir dont ce séminaire a constitué une étape essentielle. Puis, développant une analyse de « l'utilité » sociale des arts et de la culture comme offrant des temps de « lâcher prise... » avec la dureté des rapports sociaux, ou encore de les soumettre à un regard critique enrichi de la subjectivité du regard esthétique, Fabienne Brugère a illustré de façon magistrale cette conviction partagée à la FNCC : les arts et la culture, selon leurs logiques différenciées, offrent des occasions uniques pour expérimenter la liberté.

Les débats suscités par les propos de la philosophe ont également confirmé que la réflexion de ce collectif spontané d'élu.e.s, de professionnels, d'associatifs et de représentants du ministère de la Culture que la FNCC a réuni pour la deuxième fois doit être envisagée comme un processus au long cours. Ce à quoi le dynamisme de la séance du Conseil d'administration du 17 mars a beaucoup contribué.

En fin de débat, un appel à contribution a été lancé afin de nourrir les étapes futures de cette réflexion collective rare mais ô combien nécessaire.

*Florian Salazar-Martin, président,  
et le Conseil d'administration de la FNCC*